

# APPEL À L'ACTION

## Protéger l'industrie européenne de l'acier et des métaux

Avril 2026

---

Les signataires appellent les gouvernements nationaux de l'Union européenne (UE) et la Commission européenne à protéger les chaînes de valeur européennes de l'acier et des métaux par une action immédiate et décisive. Si l'Europe ne met pas en œuvre des mesures rapides, elle s'expose à un processus de désindustrialisation accéléré.

---

### **L'Europe a besoin de mesures commerciales efficaces et immédiatement applicables DÈS MAINTENANT**

Cela inclut des droits de douane visant à stabiliser le marché européen de l'acier et des produits à forte intensité d'acier. Ces mesures, ainsi que d'autres, doivent être alignées sur le niveau des instruments de défense commerciale déjà mis en place par des partenaires commerciaux comme les États-Unis et le Canada.

### **L'évolution profonde du contexte géopolitique exige des ajustements politiques**

Le pacte vert pour l'Europe a été élaboré à une époque de relative stabilité géopolitique. Aujourd'hui, l'UE est confrontée à des conflits commerciaux, à une concurrence déloyale, à une augmentation significative des importations subventionnées et à des coûts de production élevés persistants. De ce fait, les fabricants d'acier et de produits à forte intensité d'acier, et par conséquent l'ensemble des chaînes de valeur en Europe, sont gravement menacés.

### **Réaliser les objectifs climatiques de l'UE tout en préservant la compétitivité**

Les signataires soutiennent pleinement les objectifs climatiques de l'UE. Toutefois, pour les atteindre, un cadre équitable et compétitif à l'échelle mondiale est nécessaire afin de permettre aux entreprises européennes de décarboner leurs activités tout en restant compétitives sur le plan international.

### **Les matériaux et composants stratégiques doivent être « Made in EU »**

À l'instar de concurrents tels que la Chine, l'Inde et les États-Unis, la Commission européenne et les États membres doivent définir des exigences claires concernant l'utilisation de la mention « Made in EU » pour les matériaux stratégiques, comme l'acier et d'autres produits essentiels. Des prix de l'énergie compétitifs, ainsi que des politiques du marché du travail et industrielles ciblées, doivent également être mis en place pour garantir la sécurité d'approvisionnement et favoriser l'innovation et la décarbonation, tout en préservant les capacités industrielles et les emplois au sein de l'UE.

## **Prévenir les pertes d'emplois et la création de nouvelles dépendances vis-à-vis de pays tiers**

Sans une action décisive et immédiate, l'Europe risque de perdre plus de 13 millions d'emplois directs dans l'industrie sidérurgique et métallurgique. En outre, jusqu'à 65 millions d'emplois supplémentaires dépendent indirectement de ce secteur. De telles pertes entraîneraient de nouvelles dépendances vis-à-vis de pays tiers et feraient peser un fardeau considérable sur les systèmes de sécurité sociale européens. Un déclin économique de cette ampleur pourrait également déclencher des troubles sociaux et compromettre la stabilité démocratique du continent.

---

Les signataires appellent la Commission européenne et les gouvernements des États membres de l'UE à mettre en œuvre l'ensemble de mesures présentées ci-dessous afin de protéger et de redynamiser les chaînes de valeur européennes de l'acier et des métaux.

---

### **Défense commerciale**

- Nouveau régime commercial faisant suite aux mesures de protection du marché européen de l'acier : introduction de droits de douane et de contingents tarifaires pour les dérivés de l'acier et les produits à forte intensité d'acier (codes NC 73 à 95)
- Objectif : garantir une concurrence loyale et prévenir le contournement des mesures

### **Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)**

- Extension du MACF aux dérivés de l'acier et aux produits à forte intensité d'acier
- Objectif : empêcher la fuite de carbone de l'acier vers les produits en aval et enrayer la délocalisation de la création de valeur européenne vers des pays tiers

### **« Made in EU »**

- Priorité accordée aux biens et services produits dans l'UE dans le cadre des marchés publics et des programmes de financement (notamment les projets d'infrastructure, les marchés publics de défense, les incitations fiscales pour les flottes d'entreprise et le soutien à la mobilité électrique)
- Objectif : préserver l'autonomie stratégique, le savoir-faire industriel et l'emploi

### **Mesures d'allègement des coûts**

- Réduction des tarifs de l'électricité industrielle dans l'UE à un maximum de 5 ct/kWh
- Révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE) et ralentissement de la suppression progressive des quotas gratuits dans le cadre du MACF
- Réduction de la bureaucratie au niveau européen et national (suspension des réglementations supplémentaires et correction des règles existantes)
- Objectif : préserver la compétitivité internationale

---

Cet appel reflète la position commune des entreprises et des parties prenantes de l'ensemble de la chaîne de valeur européenne de l'acier et des métaux.

Les signataires sont :

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX